



LA FABRIQUE  
DES TERRITOIRES  
INNOVANTS

# **INNOVER POUR DURER**

## **APPEL À PROJETS EN QUÊTE D'INNOVATION**

### **SOUTIEN AUX ENTREPRISES POUR LA PERENNITE DES ACTIVITES DES EMPLOIS SUITE À LA CRISE SANITAIRE**

**#InventerDemain propose un accompagnement gratuit  
aux trois meilleurs projets de transition !**

Pour accélérer votre projet post-Covid19,  
**#ID-Studio vous propose une série de 4 ateliers,**  
Avec l'intervention concomitante de consultants et de designers expérimentés,  
Qui produiront des livrables visuels en temps réel,  
Pour traduire des préconisations sur-mesure,  
Et atteindre des résultats en 4 semaines.

**Inventons Demain ensemble, pour vous, pour vos emplois  
et pour des modèles économiques pérennes**

*Date de remise des candidatures : 20 mai 2020*



## Contexte

Cet appel à projets a pour but de participer à soutenir la pérennité des activités économiques et le maintien des emplois, dans le cadre de la sortie du confinement lié à la crise sanitaire du Covid-19.

Il cible en général les entreprises dont l'activité a été arrêtée, considérablement ralentie ou très fortement transformée du fait de cet épisode.

En particulier, il s'adresse aux structures qui portent un projet de transformation et souhaitent #InventerDemain pour de meilleures performances économiques, sociales et environnementales.

En solidarité avec ces acteurs économiques de toute taille qui souhaitent s'engager dans un projet de développement vertueux et dont l'activité a été si durement impactée, la FTI a décidé d'offrir ses services, pour aider les entreprises dans leur pérennité, et par là leur permettre de maintenir l'emploi.

Ainsi, au travers de cet appel à projets, la FTI recherche trois entreprises souhaitant #InventerDemain aujourd'hui. A chacune de ces trois entreprises sera offerte un programme d'accélération #ID-Studio.



## Présentation

### Le monde s'accélère

#InventerDemain est l'offre de conseil en innovation, transformation et stratégie collaboratives de La Fabrique des Territoires Innovants.

Pour répondre aux défis de l'adaptation continue au marché et à la société, #ID-Studio est le programme d'accélération d'#InventerDemain.

La méthode d'#InventerDemain, la collaboration inclusive®, issue des cinq années de R&D, croise les expertises en design, management et sciences sociales de la FTI. #InventerDemain a pour but de créer des modèles économiques, environnementaux et sociaux plus performants.

### #ID-Studio :

En quatre ateliers répartis sur quatre semaines, #ID-Studio vous permet de prendre le contrôle de votre projet.

#ID-Studio :

- Est un programme d'accélération : une rampe de lancement pour votre projet, qui installe les outils du succès,
- S'appuie sur des binômes transdisciplinaires consultant + designer dédiés à votre mission,
- Assure un travail rapide, des livrables réalisés en temps réel et remis immédiatement.

#ID-Studio s'incarne dans un lieu outillé pour la créativité et la productivité. #ID-Studio s'adapte aussi au travail à distance : #ID-Studio peut être mené en télétravail, à distance, en (post-)confinement...



## #ID-STUDIO : COMMENT ÇA MARCHE ?

### PHASE 1 - FORMALISER

Cette séance de travail vous guidera dans votre projet de transformation.

**Durée** : 2h

**Objectif** : accélération créative, formalisation des objectifs, contraintes et parties-prenantes, esquisse d'un cahier des charges.

### PHASE 2 - PRÉVOIR

Cette étape permet d'éviter les problèmes de communication dans les phases postérieures et forme l'équipe aux méthodes de l'innovation collaborative.

**Durée** : 1 déjeuner organisé par la FTI et un atelier de 3h

**Objectif** : alignement des points de vue, phasage du projet, calage des dates et de l'implication de chacun, définition des interactions entre acteurs, définition des livrables.

### PHASE 3 - ACTIONNER

Cette phase vous permet de choisir l'étape du projet sur laquelle vous souhaitez travailler en détail, par exemple : conception d'ateliers, d'outils, coaching, formation, prototypage rapide....

**Durée** : 2 ateliers de 3 heures

**Objectifs** : réaliser les premières étapes du projet, accélérer le lancement.



## Qui peut candidater ?

Toute entreprise ayant un projet :

- **Soit de transformation organisationnelle ;**
- **Soit d'innovation produit (bien ou service) ;**
- **Soit de nouvelle stratégie ou nouveau modèle économique ;**

et appartenant à l'une de ces trois catégories :

- **Les entreprises du secteur du luxe ;**
- **Les entreprises du secteur numérique ;**
- **Les industries situées sur un Territoire d'Industrie ;**

Ainsi, trois types d'entreprises sont concernés par cet appel à projets d'innovation pour la transition.

Une entreprise lauréate sera désignée parmi chacune de ces trois catégories :

- **Les entreprises du secteur du luxe** : en maintenant et favorisant la transmission des savoir-faire de l'artisanat d'art, le secteur du luxe bénéficie d'un potentiel important d'innovation, comme de salariés fidèles et créatifs. Mais comment se renouveler quand on incarne bien souvent une certaine tradition ? Quelle place pour les entreprises du luxe dans ce qu'on appelle depuis quelques semaines « le monde d'après » ?
- **Les entreprises du secteur numérique** : parce qu'ils étaient le grand espoir de la croissance de ce début de siècle, ces acteurs enviés et enviés jusqu'au mois de mars dernier évoluent à présent dans un secteur contrasté. De la livraison à domicile aux entrepôts fermés, ou l'économie numérique du partage, ils reposent sur des modèles d'affaires ambitieux et sur des services dont on ne sait quand ils reprendront une activité régulière. Quelles opportunités, à l'heure où la France n'a jamais autant profité d'Internet ?
- **Les industries situées sur un Territoire d'Industrie** : l'industrie française semble connaître des difficultés de politiques d'emploi sans discontinuer depuis les années 1980. Des licenciements en masse aux difficultés à recruter dans des territoires en manque d'attractivité, le secteur se renouvelle, mais la ressource humaine impose des limites à son redéveloppement. L'actualité souffle à nos oreilles de relocaliser des productions. Les populations actives des métropoles urbaines se surprennent à rêver d'une maison avec jardin. L'heure des vocations pour les carrières industrielles a-t-elle sonné ?



## Désignation des lauréats

### Quels critères seront observés ?

- La baisse d'activité liée à la crise sanitaire du Covid-19 ;
- Le potentiel de maintien des emplois post-confinement ;
- L'intérêt au « monde de demain » et les motivations de transformation ;
- L'attention à son environnement socio-économique, à la réflexion systémique ;
- La volonté d'intégration des parties-prenantes dans le projet à mener.

### Calendrier

- **Dépôt des dossiers** : les dossiers de candidatures sont acceptés jusqu'au mercredi 20 mai 2020.
- **Désignation des lauréats** : le mardi 26 mai 2020
- **Signature des conventions de partenariats relatives aux prestations de conseil offertes** : fin mai 2020.
- **Début de la période d'accompagnement** : à convenir à la signature des conventions, dès juin 2020.

## Comment faire ?

Compléter le document intitulé « AAP #ID-Studio pour #InventerDemain– Questionnaire » en cliquant sur [ce lien](#) et le retourner par e-mail à : **id-studio@la-fti.org**

**Il est possible de joindre au dossier les annexes de votre choix.**